



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 17 août 2010 (23.08)
(OR. en)**

12829/10

LIMITE

**AGRILEG 105
ENV 534**

NOTE

de: la présidence

au: Coreper

Objet: Création d'un groupe ad hoc "Organismes génétiquement modifiés"

1. Le 13 juillet 2010, la Commission a annoncé l'adoption d'un ensemble de mesures visant à accorder aux États membres la liberté d'autoriser, de restreindre ou d'interdire la culture d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sur la totalité ou une partie de leur territoire, tout en maintenant le système d'autorisation de l'UE fondé sur des données scientifiques. Les mesures adoptées se composent d'une communication et d'une proposition de règlement prévoyant une modification de la directive 2001/18/CE de façon à permettre aux États membres de restreindre ou d'interdire la culture des OGM sur leur territoire. La recommandation de la Commission sur la coexistence, qui accompagne ces mesures, donne une plus grande marge de manœuvre aux États membres pour tenir compte de leurs spécificités locales, régionales et nationales lors de l'adoption de mesures sur la coexistence des cultures.
2. La spécificité du dossier et de la nécessité de l'examiner sous tous ses aspects plaident en faveur de la création d'un groupe ad hoc. La création de ce groupe permettrait un examen intégré des mesures relatives aux OGM, dans leur dimension tant agricole qu'environnementale.

3. Le groupe ad hoc aura pour mandat d'étudier la communication et la proposition de règlement modifiant de la directive 2001/18/CE en ce qui concerne la possibilité pour les États membres de restreindre ou d'interdire la culture d'OGM sur leur territoire (doc. 12371/10 + ADD 1), tout en tenant compte de la recommandation de la Commission sur la coexistence. Le groupe ad hoc débutera ses activités en septembre 2010 et fera régulièrement rapport au COREPER en vue de préparer les travaux du Conseil.

 4. Compte tenu de ces considérations, le COREPER est invité à examiner cette question et à statuer sur la création d'un groupe ad hoc "OGM".
-